

La morphosyntaxe

I. Introduction à la morphosyntaxe

1. Définitions

a) Morphologie

La **morphologie** est la branche de la linguistique qui étudie la structure interne des mots et la formation des mots à partir de morphèmes. Elle examine comment les unités minimales de signification (morphèmes) se combinent pour former des mots complexes.

Domaines d'investigation :

- La structure interne des mots
- Les processus de formation lexicale
- Les relations entre forme et sens au niveau du mot
- Les systèmes de flexion et de dérivation

Exemple : Dans le mot "indéfendable", on peut identifier :

- *in-* (préfixe de négation)
- *défend* (radical verbal)
- *-able* (suffixe d'adjectivisation)

b) Syntaxe

La **syntaxe** est le domaine de la linguistique qui analyse les règles régissant la combinaison des mots en phrases et en énoncés. Elle étudie les relations hiérarchiques et de dépendance entre les constituants phrastiques.

Objets d'étude :

- L'ordre des mots dans la phrase
- Les relations de dépendance syntaxique
- La structure hiérarchique des constituants
- Les contraintes de co-occurrence entre éléments

Exemple : Dans "Le livre parle des découvertes", la syntaxe détermine :

- L'ordre Sujet-Verbe-Objet
- L'accord entre "le livre" et "parle"
- La relation de rection entre "parle" et "découvertes"

II. Morphèmes et structure des mots

1. Types de morphèmes

a) Morphème lexical :

Les morphèmes lexicaux portent le sens principal du mot. Ils constituent le noyau sémantique et peuvent généralement fonctionner de manière autonome.

2. Exemples :

- *chat* (animal domestique)
- *livre* (objet de lecture)
- *courir* (action de se déplacer rapidement)
- *rouge* (couleur)
- *maison* (habitation)

3. Morphèmes Grammaticaux :

Les morphèmes grammaticaux expriment des relations grammaticales et des fonctions syntaxiques. Ils incluent les articles, prépositions, conjonctions, etc.

Exemples :

- *le, la, les* (articles définis)
- *de, à, dans* (prépositions)
- *et, ou, mais* (conjonctions)
- *ce, cette* (démonstratifs)

b) Morphèmes dérivationnels

Les morphèmes dérivationnels modifient le sens du mot de base et peuvent changer sa catégorie grammaticale. Ils créent de nouveaux lexèmes.

Exemples :

- **Préfixes :** *re-* (refaire), *dé-* (défaire), *pré-* (prévoir), *anti-* (antivirus)
- **Suffixes :** *-eur* (chanteur), *-tion* (création), *-able* (lisible), *-isme* (réalisme)
- **Changement de catégorie :** *enseigner* (verbe) → *enseignant* (nom/adjectif)

c) Morphèmes flexionnels

Les morphèmes flexionnels marquent les variations grammaticales sans changer le sens fondamental du mot ni sa catégorie.

Exemples :

- **Genre et nombre :** *chat* → *chats* (pluriel), *petit* → *petite* (féminin)
- **Conjugaison :** *chanter* → *chante, chantes, chantons, chantez, chantent*
- **Temps :** *parler* → *parlais* (imparfait), *parlerai* (futur)
- **Comparaison :** *grand* → *plus grand* (comparatif), *le plus grand* (superlatif)

4. Morphologie concaténative vs non-concaténative

1. Morphologie concaténative :

La morphologie concaténative **procède par addition linéaire** de segments (préfixes, racines, suffixes, etc.). Le mot est construit **comme une chaîne** où chaque élément s'ajoute au précédent, un peu comme des maillons.

Caractéristiques :

- Addition séquentielle de morphèmes
- Chaque morphème garde son identité phonologique
- Structure prévisible et segmentable

2. La morphologie non-concaténative :

En langue française, la morphologie non-concaténative est vraiment rare, ceci concerne précisément les langues sémitiques.

Exemples :

Modifications consonantiques :

- *neuf* → *neuve* (f → v au féminin)
- *bœuf* → *bovins* (alternance consonantique)